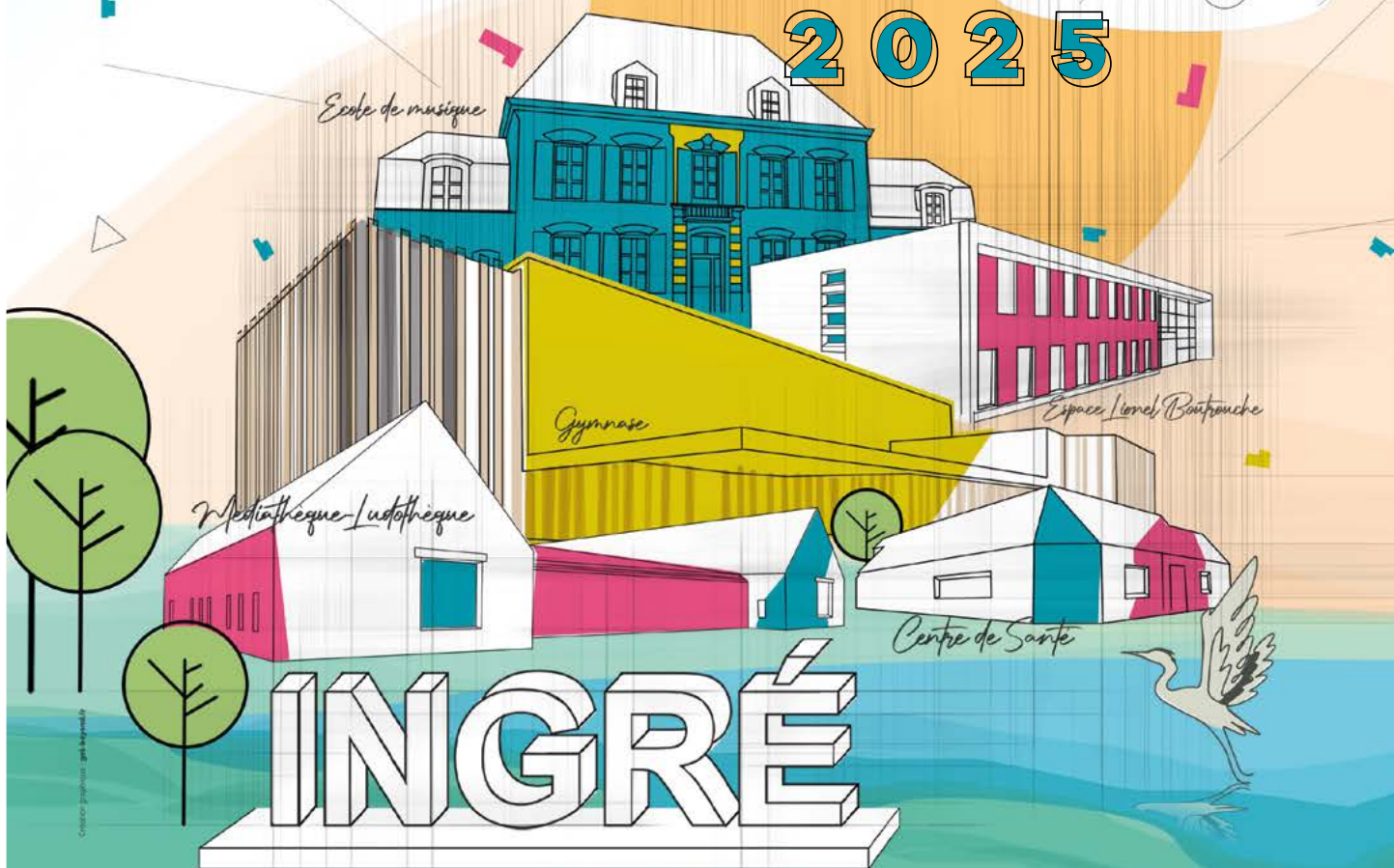


# Ingré Mag



## ARCHI BONNE ANNÉE 2025



*Felice anno nuovo*



*Sehr frohes Jahr*

Ville d'Ingré 

### Dossiers

### Zoom sur

### Projets

### Culture

Festiv'Elles a 10 ans  
Les mobilités douces

Il a pédalé sur  
la Route de la Soie

Un air de culture  
s'installe ici

2025 : une borne et  
beaucoup de musique



24 septembre, rencontre littéraire à la Bibliothèque avec J. M. Bois et J.P. Bourdiot pour les 80 ans de la Libération de la ville.



1<sup>er</sup> octobre, accueil des nouveaux enseignants au Groupe Scolaire du Moulin.



3 octobre, la semaine bleue est devenue le MOIS BLEU à Ingré pour les séniors !



28 septembre, réunion de quartier. Les élu.es, accompagnés des services à la rencontre des habitants.



12 octobre, ouverture de la saison culturelle avec le concert du trio MadCheetah et sa musique Rock-World-Balkanique.



12 octobre, matinée de « ramassage citoyens » avec la participation d'une vingtaine d'Ingréennes et d'Ingréens.



Tous les premiers samedis du mois, les bénévoles du Repair café redonnent vie à du petit électro-ménager.



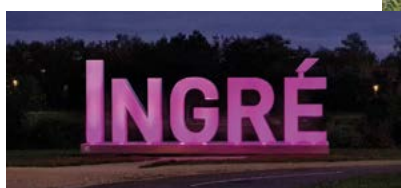
23 octobre, visite guidée du Sénat par le Sénateur C. Chaillou pour les bénévoles de l'IRA.



10 octobre, après-midi sécurité routière pour les séniors ingréens en partenariat avec la Prévention routière, des agents de la police municipale et l'auto école Montagné.



20 octobre, pour finir le mois bleu, repas en musique au gymnase de la Coudraye pour presque 500 seniors.



13 octobre, la Marche Rose à Ingré avec nos amis de St Jean de la Ruelle et de La Chapelle Saint-Mesmin.



14 octobre, les élu.es en visite à la Petite Crèche quelques jours après son ouverture en septembre. Elle accueille des enfants 5 jours par semaine.



18 octobre, l'Espace culturel Lionel Boutrouche. Ivanyh ambiance le hall par des compositions personnelles et des reprises qui font chanter l'assistance.



30 octobre, la Police Municipale explique la bonne utilisation des trotinettes aux jeunes du FCMI.



« ... Je vous souhaite de très belles fêtes... »



IngréMag

Dépôt légal janvier 2025 • Directeur de la publication : Christian Dumas • Rédaction : Anaïs Rambaud - Anne Le Bihan • Maquettiste : Stéphanie Laudat • Photos : Mairie d'Ingré, ACAPI, Pixabay, Designed by Freepik, Associations • Impression : Imprimerie Art Graphique Ingré 02 38 43 46 60.

## Chères Ingréennes, Chers Ingréens,

Si cette période de l'année se veut généralement festive avec des moments conviviaux à partager en famille et entre amis, on ne peut oublier qu'aux portes de l'Europe la guerre fait rage, avec son lot de drames humains. Cela doit nous conduire à cultiver un des biens les plus précieux : la Paix.

À l'heure où j'écris ces mots, la situation politique nationale est inquiétante, avec des annonces qui vont engendrer des baisses drastiques pour les budgets des Collectivités Territoriales, alors que la responsabilité du déficit public ne saurait leur être attribuée.

Le budget de la ville sera malheureusement l'illustration de ces baisses de subventions et d'aides gouvernementales.

Toutefois, élu.es et services travaillent ensemble à vous proposer le nombre et la qualité de services que vous êtes en droit d'attendre tout au long de l'année.

De lourds mais indispensables investissements ont été lancés pour les opérations du Pôle Culturel et du Centre Municipal de Santé, les travaux viennent de débuter pour le premier et vont se terminer fin janvier pour l'autre. Cela impacte nos habitudes pendant les mois de travaux mais améliorera notre vie quotidienne par la suite, que ce soit pour un rendez-vous médical ou, début

2026, pour profiter enfin d'une médiathèque-ludothèque à la hauteur de nos besoins.

Sans être exhaustif, au cours de l'année passée, la ville a ouvert une crèche, réalisé de nouvelles cours oasis dans les écoles, permis aux cyclistes de mieux rouler, mis en œuvre les choix des habitants lors du budget participatif et grâce au travail de nos jardiniers conservé nos deux fleurs au concours des villes et villages fleuris.

Les mois à venir seront décisifs pour nos organisations et nos projets, il faut rester vigilants et responsables mais aussi croire en notre capacité d'adaptation et d'imagination.

L'année 2025 sera celle de grandes réalisations à Ingré. Alors qu'elle le soit aussi pour vous et vos proches.

Entouré de l'équipe municipale, au service de tous, je vous souhaite de très belles fêtes et une **ARCHI** bonne année 2025.

Bien à vous  
Christian Dumas

Votre Maire,  
Christian DUMAS

Rédigé le 10 décembre 2024



8 novembre, pour être bien vu, distribution des capes de visibilité de la Métropole aux élèves de CM2 d'Ingré.



13 novembre, accueil à la Bibliothèque d'un groupe de l'Accueil de Loisirs venu profiter de la grainothèque.



8 novembre, la Ville équipe l'École Élémentaire du Moulin d'un équipement numérique mobile.



11 novembre, 106<sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice de la Première Guerre mondiale.



15 novembre, le Maire a appelé à l'amitié entre les peuples durant son discours de la Fête des Villes Jumelles.



13 novembre, « P'tits bouts d'histoires » à la Bibliothèque. Un programme spécial automne avec des lectures, des comptines, des marrons et des feuilles mortes.



23 novembre, bénévoles et élu.es étaient présents sur le parking de Carrefour Market pour la campagne 2024 de la Banque alimentaire.



21 novembre, Ingré sous la neige.



21 novembre, les animateurs de l'Accueil de Loisirs ont célébré les droits de l'enfant à la salle des Fêtes sur le thème « Casi'kids ». Parents et enfants ont apprécié cette soirée en deux temps : jeux et spectacle.



4 décembre, mise en place du service de courrier du Père Noël.



15 novembre, remise des prix des maisons fleuries.



Retrouvez les photos sur facebook : ville d'Ingré



7 décembre, distribution de 936 colis de Noël pour les seniors ingrèens.



4 décembre, les enfants de l'Accueil de Loisirs préparent les fêtes de fin d'année.



## Un Centre Municipal de Santé plus grand et plus confortable

La date du ré-emménagement approche : les médecins du Centre Municipal de Santé sont sur le point de retrouver leurs locaux, dans le courant du mois de février, après quelques mois de travaux d'agrandissement, de modernisation et de mise en accessibilité.

C'est l'un des axes forts du mandat : le Centre Municipal de Santé, acquis et géré par la Ville, a opéré une mutation pour devenir encore plus accessible et profitable pour la population. En effet, alors qu'il n'était jusqu'alors concentré que sur le rez-de-chaussée, il s'apprête à rouvrir, après plusieurs mois de travaux d'aménagement et une délocalisation temporaire dans des locaux modulables derrière la Mairie, avec un niveau supplémentaire dédié aux consultations et à l'accueil de nouveaux médecins. « L'étage n'était que peu exploité », indique Julie Morlet, coordinatrice du Centre Municipal de Santé. « C'est désormais chose faite avec la mise à disposition de six à sept cabinets en plus ». Les espaces additionnels permettront notamment l'accueil d'assistants et d'internes en médecine.

Au-delà d'un meilleur accueil et confort des patients et des professionnels de santé, le chauffage, les lumières et l'accessibilité ont été totalement revus. Une rampe pour les personnes à mobilité réduite a été installée à l'extérieur et un ascenseur permet de mener à l'étage. L'acoustique a également été un point important du chantier, garantissant une confidentialité optimale pendant les rendez-vous.

### De plus en plus de médecins à Ingré

« En quatre ans, nous avons investi 1,4 million d'euros pour la santé à Ingré », rappelle Christian Dumas, le Maire d'Ingré, « alors que la santé n'est pas une compétence municipale ! Mais si nous n'avions rien fait, nous n'aurions plus qu'un seul médecin à Ingré ». À ce jour, plusieurs médecins libéraux se sont installés sur la commune, ainsi qu'au sein du Centre Municipal de Santé. D'autres, au sein de cette structure, sont salariés de la Ville.

Bientôt, un nouveau cabinet, acquis par la municipalité, ouvrira ses portes sur la route nationale. Deux dentistes viennent également de s'installer dans des locaux cédés par la municipalité. « Nous avons, sur notre territoire, de plus en plus de médecins et nous souhaitons en accueillir d'autres prochainement », assure Christian Dumas. En effet, grâce aux nouveaux aménagements du Centre Municipal de Santé, deux nouveaux cabinets sont d'ores et déjà disponibles pour de futurs professionnels. Ainsi, cette structure est la seule à ce jour de ce type sur la métropole abritant à la fois des médecins salariés et des médecins libéraux.

Elle compte, pour l'heure, 12 cabinets, occupés par trois médecins généralistes salariés, quatre médecins généralistes libéraux, un psychiatre et une sage-femme en libéral, deux secrétaires, une coordinatrice, sur une surface totale de plus de 350 mètres carrés.

### La borne de téléconsultation

Elle est mise à disposition par la Ville

Depuis 2022, la Ville d'Ingré a fait le choix de se doter d'une borne en libre accès dédiée à la téléconsultation avec des médecins à distance. Cette borne, qui a été installée temporairement à l'accueil unique de la mairie pendant la durée des travaux, regagnera le Centre Municipal de Santé lors de la réouverture des locaux. Le service, appelé Medadom (comme MEDecine A DOMicile), peut être obtenu n'importe quand durant les horaires d'ouverture du centre (de 8h à 18h30 du lundi au vendredi). « C'est rapide, accessible à tous pour le prix d'une consultation », précise Julie Morlet.



# EN COURS



La Région Centre Val de Loire a financé la construction d'un nouveau gymnase doté d'une salle multisports, d'un dojo et d'une salle d'escalade.



Pôle culturel du Carré Bel Air  
Construction d'une médiathèque-ludothèque, réhabilitation-extension de l'école de musique, agrandissement de la salle de spectacle Brice Fouquet.



## Le Carré Bel Air va prendre vie

D'ici quelques mois, un lieu bouillonnant de culture prendra forme à l'entrée de la ville. Concentrant l'école de musique, l'espace culturel Lionel Boutrouche et la médiathèque-ludothèque au même endroit, le Carré Bel Air se voudra surtout un espace public dédié aux habitants et au vivre-ensemble.

Les Ingréennes et Ingréens l'ont peut-être déjà remarqué... quelque chose se passe au parc de Bel Air. Outre les travaux d'agrandissement de l'espace culturel Lionel Boutrouche, qui délocalisent les spectacles de la saison ailleurs dans la ville jusqu'à l'automne 2025, ce sont les travaux de la future médiathèque-ludothèque qui viennent de commencer. L'équipement devrait ouvrir ses portes au public en début d'année 2026.

« L'idée germe depuis dix ans », évoque Christian Dumas, Maire d'Ingré. « Nous voulions concentrer les équipements culturels en un même endroit pour créer des synergies ». Le lieu de vie tel qu'il a été conçu permettra de voir se croiser les publics, dynamisant ainsi les habitudes culturelles des uns et des autres. « Il ne faudra plus faire une démarche pour aller à la médiathèque mais simplement se laisser porter par sa curiosité pendant que l'on attend son enfant qui est à son cours de musique, par exemple », ajoute Michel Pires, adjoint au Maire en charge de la culture et de l'éducation populaire.

### Plusieurs espaces ouverts à tous

Très impliquée dans l'accessibilité à la lecture, la Ville d'Ingré avait déjà souhaité la gratuité pour toutes et tous pour emprunter des ouvrages. « Cela fait quelques années que cela a été mis en place : c'est gratuit, quel que soit son lieu de domicile », explique Angela Molina, responsable du service culturel. Avec le développement de la commune, la bibliothèque, qui siège au sein d'une ancienne école primaire dans le bourg depuis les années 1990, est devenue trop étroite pour accueillir les publics et les fonds de livres. La nouvelle médiathèque comprendra un espace ludothèque riche (avec possibilité d'emprunter des jeux de société), un jardin de lecture, des espaces de travail en libre accès lors des horaires d'ouverture, un lieu événementiel pour les expositions ou animations, comme des rencontres avec des auteurs par

exemple. Avec une forte éthique environnementale, le bâtiment comptera aussi un toit végétalisé non accessible mais proposera une grainothèque et beaucoup d'actions dans le jardin.

### Le jeu de société comme axe fort de l'équipement

Dans le but de satisfaire tous les publics, cette future médiathèque-ludothèque se destine être un « tiers-lieu », « au sens propre du terme », précise Angela Molina. « C'est cette idée de lieu intermédiaire, entre le domicile et le travail, où l'on se sent bien et l'on se sent libre de flâner ». La particularité du bâtiment sera, entre autres, d'être aussi une ludothèque avec de nombreux jeux de société à emprunter et à utiliser sur place. « Nous recruterons du personnel spécialisé pour conseiller au mieux les utilisateurs sur cet aspect-là », évoque Arnaud Jean, adjoint au Maire chargé de l'éducation, de la transition écologique et de la lecture pour tous. « De plus, le fonds de livres s'enrichira de 7.000 nouveaux ouvrages, qui seront achetés pour agrandir et renouveler les collections ».



### La future médiathèque-ludothèque en quelques chiffres

Automne 2024, début des travaux  
Début 2026, fin prévue des travaux

- ✓ Budget global d'environ 4,5 millions d'euros
- ✓ 24 000 documents à disposition des publics
- ✓ 1000 m<sup>2</sup> de superficie : 450 m<sup>2</sup> de collections en consultation, 80 m<sup>2</sup> de kiosque de BD et périodiques, une salle d'animation de 80 m<sup>2</sup>, une ludothèque de 100 m<sup>2</sup>, deux bulles de travail de 15 m<sup>2</sup> chacune.

**Dans votre Ingré Mag**

Retrouvez dans chaque édition la rubrique :

« état civil » vous informant des naissances, mariages, PACS et les décès dans la commune.

**NAISSANCES****Août**

Noé RAMSAMY  
Ariane NAIZONDARD  
Taynah LUNGILA JOANA

**Septembre**

Younes EL-ABDELLAOUI  
Amara DISSEMBERG

**Octobre**

Lola STIVES  
Selma DIOULE

**DÉCÈS****Août**

Christel SIBOT  
Louise WAHL épouse SADORGE  
Bouchta BEN ACHOUR  
Antonio SICILIANO  
Christian HERVELET  
Sébastien DELAFOY  
Jacques CHARTIER

**Septembre**

Ginette FOIRET épouse FLÉCHER

**Octobre**

Gérard BRETONNIER  
Simone LHOSTE épouse CABARET  
Robert GALLERAND  
Jacques AUGER  
Bernard HEITZMANN

**Novembre**

Gabriel FORTIN  
Antoinette PEREZ épouse BOUBAULT  
Hubert LEBEAUME

## Pour une mobilité plus douce et plus accessible

Depuis quelques semaines, la Métropole s'est positionnée pour les six années à venir : son délégataire de transport public sera à partir de janvier 2025, de nouveau, Kéolis, avec de nouveaux objectifs formulés. Au centre du cahier des charges, des souhaits chers au cœur d'Ingré, à savoir une grande place pour les mobilités douces et des offres renforçant l'intermodalité.

C'est officiel : Kéolis sera de nouveau l'opérateur de mobilité métropolitaine pour les six prochaines années à partir de janvier 2025. Face à l'entreprise Transdev, la société a pu répondre après de longs mois de travail à une offre répondant au cahier des charges de la Métropole. Christian Dumas, Maire d'Ingré et vice-Président en charge des mobilités douces à la Métropole, a suivi le dossier de près. « J'ai le sentiment que nous avons réussi à obtenir de belles évolutions pour les usagers, en tout cas de quoi rendre leur mobilité plus facile et agréable », constate l'élu. « J'ai pu attirer l'attention sur la nécessité d'avoir un système clair, lisible et simple. Il était primordial, selon moi, d'avoir, outre du matériel de qualité, un seul titre de transport qui nous permette d'emprunter un vélo, un tramway, un bus ou encore se garer dans un parking relais ».

### Plusieurs changements à venir

En effet, la simplification de la tarification sera effective dès janvier. D'une cinquantaine d'offres différentes, il n'y en aura plus qu'une dizaine, dont un tarif « solidaire », souhaité par les élus. Le transport à la demande (« TAD ») sera fortement accentué : dorénavant, il pourra être sollicité 24h/24, 7 jours sur 7, par tous les usagers. « Une façon de renforcer la sécurité, quand on a besoin d'un transport la nuit par exemple », indique Christian Dumas. De même, une application téléphonique permettra de signaler un contexte d'insécurité ou des infractions.

La flotte de vélos électriques s'agrandira et se verra rejointe par des trottinettes électriques en expérimentation dans neuf communes de la métropole. Ingré ne fait pas encore partie des communes concernées mais pourrait l'être dans les années à venir. Enfin, une Maison des mobilités va être aménagée en centre-ville d'Orléans, créant ainsi un lieu répondant à toutes les nécessités liées au transport : achat d'abonnement, réparation de vélos ou encore simple besoin d'informations.



Satisfait de ce type d'évolutions, Christian Dumas rappelle les grands principes d'une délégation de transport public à l'échelle de la Métropole. « C'est important que tout le monde ait accès aux transports en commun, que le territoire soit bien maillé et que personne ne soit exclu », insiste-t-il. « L'intermodalité est aussi au cœur de nos préoccupations : toutes les offres de mobilité doivent pouvoir se combiner. C'est à dire, par exemple, de permettre aux usagers de garer leur voiture dans un parking relais, puis de prendre un tram, puis de prendre un vélo pour les derniers kilomètres. Et ceci, en toute simplicité ».





## Ingré, urbaine et verte à la fois

Offrant un cadre de vie proche de la nature, à quelques kilomètres du cœur d'Orléans, Ingré propose à ses habitants plusieurs modalités de transport. Outre les lignes de bus, ce sont les pistes cyclables qui se sont multipliées ces dernières années.

Rallier le centre-ville d'Orléans depuis Ingré en vélo n'était pas si simple il y a encore quelque temps. C'est dorénavant le quotidien de bon nombre d'adeptes de la « petite reine », à en croire la fréquentation de la piste cyclable le long de la route d'Orléans. Cet aménagement, piloté par la Métropole permet d'améliorer la pratique des mobilités douces à Ingré.

« De même, notre politique communale incite les agents de la mairie à utiliser le vélo pour leurs trajets », indique Olivier Hamard, directeur des services techniques de la Ville. « Cela passe par le versement d'une aide annuelle ou encore, d'ici peu, de solutions d'abris vélos sécurisés ».

Un autre itinéraire cyclable devrait voir le jour ces prochains mois. Il reliera le bourg de Saran au lycée d'Ingré, incitant les lycéens venus de Saran, à faire le trajet en vélo en sécurité.

Le vélo, en route pour devenir un maillon fort de la culture ingrèenne, fut aussi le fil rouge d'un atelier participatif pour les jeunes du centre

de loisirs. « Sous la coordination de Matthieu Lorigny, animateur à l'ALSH, les jeunes ont construit collectivement un Vhélio. C'est un vélo solaire électrique innovant, ce système de transport a été conçu par l'association orléanaise « Vélo solaire pour tous », il est proposé en auto construction et devrait servir à terme aux agents municipaux », explique Jérôme Beyler, chargé de mission transition écologique de la Ville. « La bibliothèque pourra l'utiliser pour des séances de lecture itinérantes dans la commune, comme il pourra servir à tous les agents se rendant d'une annexe à l'autre de la Mairie. Cela permettra de sensibiliser tout le monde à un mode de circulation alternatif ».



### En chiffre

428 km d'aménagements cyclables ont déjà été réalisés dans la métropole orléanaise, plus de 24 kilomètres concernent Ingré. La majorité de ce linéaire se traduit par des pistes cyclables, mais on trouve aussi des bandes cyclables et des voies partagées.



### MARIAGES

*Août*

Marshall OUHO  
& Axelle LORENZO

*Septembre*

Christophe NUNES  
& Cindy MENAGER

Fabien CRINON  
& Manivone VONGLA IET

Christopher NURDIN  
& Daniele COSTA COIMBRA

Francis DUTOUR  
& Sylvie TORTRAT

Lomig RAGOT  
& Emilie BELOUET

*Octobre*

Yoann LAVERGNE  
& Steffi LESCARRÉ

### PACS

*Septembre*

Jordy DEVISME  
& Claire POTTECHER

*Octobre*

José Carlos LOPES CARNEIRO  
& Charlotte SAVATIER

Romain VILLETTE  
& Justine HOUDY

*Novembre*

Corentin TOULON  
& Chloé VILLAIN



## Festiv'elles, une histoire qui s'écrit à Ingré

En 2025, le festival fêtera dix ans. Festiv'elles prend ses racines à Ingré, c'est la proposition audacieuse d'une programmation culturelle métropolitaine, mettant en avant les femmes par le biais de la création artistique.

Depuis 2015, le public a rendez-vous tout le mois de mars avec des spectacles, expositions et autres moments de rencontre autour des femmes, en divers lieux de la métropole. Bilan de dix années d'audace et de défis.

S'engager. C'était l'objectif premier de Festiv'elles. Lorsque l'idée d'un festival entièrement dédié à la représentation des femmes sur le devant de la scène artistique, les protagonistes le voient comme un acte fort et volontaire. Une réelle prise de conscience de programmations culturelles bien trop masculines et le besoin de donner une place bien plus importante aux femmes auprès des publics. Alors que la discussion naît entre les villes d'Ingré et Ormes, de nouvelles communes sont séduites par la démarche et se rallient à la proposition. « Rapidement, nous avons été rejoints par Saint Jean de la Ruelle et La Chapelle-Saint-Mesmin, puis Orléans, Saran, Fleury-les-Aubrais, Saint-Jean-de-Braye, Chécy, Saint-Jean-le-Blanc, Semoy et Saint-Denis-en-Val ont peu à peu suivi », raconte Hélyette Salaün, adjointe au maire chargée de la solidarité, de la santé, des séniors et de l'inclusion à la Ville d'Ingré.

### « Rien n'est acquis »

Les villes s'engagent dans le cadre d'une convention, « sinon, ça n'a pas de sens », poursuit l'élue. Les services de chaque ville construisent donc leur programmation, main dans la main avec les élu.es, ils mettent en commun leurs réflexions lors de comités de pilotage. Si chacun choisit ses propres spectacles, il y a toujours une action commune, comme une exposition ou une proposition singulière qui va à la rencontre de divers publics. « Nous avons un gros enjeu populaire

d'attirer du monde tout en faisant bouger les lignes », explique Angela Molina, responsable du service culturel de la ville d'Ingré. « Nous faisons en sorte de choisir des spectacles qui ne laissent pas indemnes. Le but, c'est que le public reparte plus riche que lorsqu'il est arrivé ».

Pour Michel Pires, adjoint chargé de la culture et de l'éducation populaire à la Ville d'Ingré, le chemin est encore long en ce qui concerne l'égalité femmes-hommes : « il est nécessaire de continuer à sensibiliser sur ce sujet de façon profonde, rien n'est acquis ».

### La salle des fêtes pendant les travaux

Avec une politique tarifaire maximale de 10 euros par personne pour ses spectacles, Festiv'elles, du haut de ses dix ans d'existence, a de l'avenir. Avec une communication offensive et une identité qui s'est accentuée avec le temps, le festival dédié aux femmes via le spectacle est façonné à présent par douze communes de la métropole. À Ingré, le rendez-vous sera donné à l'occasion de deux spectacles (dont la fameuse ouverture de l'événement) dans la salle des fêtes Jean Zay pour cause de travaux à l'Espace culturel Lionel Boutrouche. Des propositions artistiques audacieuses qui s'adapteront parfaitement à ce lieu de partage de circonstance. De quoi lancer les dix prochaines années de Festiv'elles !

## Les rendez-vous de cette année à Ingré

**Samedi 1<sup>er</sup> mars à 20h à la salle des fêtes Jean Zay - Gratuit**  
**Ouverture du festival et célébration du dixième anniversaire.**  
**Spectacle « Les Levrettes de Belleville », Compagnie Les Petites Miettes**

Les Levrettes de Belleville ont décidé de chanter avec malice et sans tabou le plaisir féminin sous toutes ses formes. Le plaisir du jeu, le plaisir d'exprimer des mots sensuels, osés, gourmands. Ces 4 femmes, 4 sensibilités, 4 sensualités, réveillent nos sens sur le lit des mots, avec la vibration des sons et la caresse du souffle.

Sujet facile ? Acquis ? Scandaleux ?  
 Venez vous laisser surprendre avec les Levrettes de Belleville.



**Samedi 8 mars à 20h30 à la salle des fêtes Jean Zay - Tarif 10 euros**  
**Ciné-débat « Hystero » de la Compagnie Ackermann**

Plusieurs courts-métrages qui traitent de la latitude dont disposent les femmes à disposer de leur corps. À travers plusieurs histoires, plusieurs registres cinématographiques (biopic, drame, comédie, documentaire, dystopie...). Hystero propose une réflexion sociétale sur la femme et l'appropriation de son corps dans le débat public, dans l'intimité, sur les réseaux sociaux ou encore dans les discours politiques...

### Mais aussi...

13 mars - 20h30 : « Unes » de Noémie Briand et Sophie Kaba - Espace George Sand (Chécy)

16 mars - 17h : « La chasse aux sorcières, récit de femmes oubliées », des Productions du Chat qui rêve L'Unisson (Saint Jean de la Ruelle)

20 mars - 20h : « Elles avant Nous » par la compagnie Grenier Neuf - La Passerelle (Fleury-les-Aubrais)



Édition 2015 © Photo V.A.



**Gisèle Pennetier, adjointe au Maire entre 2008 et 2014, co-fondatrice de Festiv'elles**



« J'ai été en charge de la culture à Ingré, mais aussi de la vie associative et des luttes contre les discriminations. En plus, j'étais coordinatrice administrative et financière du Planning familial, donc je baignais dans le sujet ! Nous organisons déjà à Ingré des spectacles en partenariat avec le Planning familial, mais on se rendait compte que les sujets évoqués méritaient plus de visibilité. Il fallait que l'on élargisse notre public, que l'on aille encore plus loin dans le rayonnement de la programmation. En mutualisant ainsi avec les communes de la métropole, cela nous permettait aussi d'avoir des propositions artistiques plus qualitatives, plus impactantes. On dit bien : tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ! Il y avait beaucoup de volonté de la part des municipalités partenaires. Nous nous retrouvions autour d'une même idée au-delà de nos différences politiques, celles de mettre les femmes sur le devant de la scène ».

# Une année riche en divertissement pour les seniors d'Ingré

Comme tous les ans, le planning est chargé du côté du CCAS d'Ingré. En particulier pour les seniors, qui peuvent bénéficier, au fil des mois, de projections de films, de thés dansants ou autres ateliers hebdomadaires ou mensuels.

De septembre à juin, les seniors voient leur année bien remplie. En septembre, chaque personne de plus de 70 ans résidant sur la commune reçoit le programme des activités et a la possibilité de s'inscrire via des coupons qu'il convient de retourner au CCAS, chef d'orchestre des animations.

Les deux temps forts les plus importants sont notamment le Repas des Seniors, qui a lieu chaque année en octobre (le prochain aura lieu le 19 octobre 2025), et la distribution des colis de Noël qui permet à chacun de bénéficier de mets festifs, quelques jours avant Noël. « C'est une tradition que l'on a à Ingré depuis de nombreuses années », explique Hélyette Salaün, adjointe au maire chargée de la solidarité, de la santé, des seniors et de l'inclusion. « Avant, nous apportions le colis à domicile, avec la croissance démographique et la hausse du nombre de seniors, nous invitons tout le monde à venir chercher son colis et passer un moment convivial par la même occasion ». L'année prochaine, la distribution des colis de Noël aura lieu le 29 novembre 2025.

## Cinéma, thés dansants et ateliers thématiques

Chaque mois, les seniors (mais récemment toute la population ingréenne) peuvent aussi aller voir un film, diffusé cette année (pendant les travaux d'agran-

dissement de l'Espace culturel Lionel Boutrouche) dans la salle des fêtes Jean Zay (dates dans encadré). Le thé dansant constitue aussi un moment très attendu. « Il y en a quatre dans l'année, le premier est sur la thématique galette des rois, le deuxième, au printemps, évoque le carnaval, le troisième, avant l'été, parle de l'Europe, et enfin, nous avons le thé dansant automnal », indique Sophie Toulon, référente Seniors au Service Vie sociale d'Ingré.

Des temps intergénérationnels sont également proposés avec les enfants fréquentant l'École municipale des sports : le 26 février après-midi, les participants pourront déguster des crêpes et le 18 juin, ils pourront profiter d'un pique-nique dans le parc de Bel Air (ou dans un gymnase en cas de pluie). Enfin, les seniors auront aussi l'occasion de partager un repas le 11 septembre dans la salle Guy Poulin.

Des ateliers ponctuent aussi la vie des aînés : un module sur la prévention des chutes se déroule tous les lundis matins (sauf pendant les vacances scolaires) et une marche nordique est organisée un jeudi matin par mois. L'atelier prévention routière, initié en 2024, devrait être à nouveau proposé en 2025.

*Toutes les informations auprès du CCAS, 02 38 22 85 22*



## L'agenda des Seniors 2025

À la Salle des Fêtes Jean Zay

- ✓ 16 janvier  
Thé dansant « galette des rois »
- ✓ 25 février : diffusion d'un film
- ✓ 11 mars : diffusion d'un film
- ✓ 13 mars  
Thé dansant « carnaval »
- ✓ 3 avril : diffusion d'un film
- ✓ 6 mai : diffusion d'un film
- ✓ 22 mai  
Thé dansant « européen »
- ✓ 4 juin : diffusion d'un film
- ✓ 18 septembre : diffusion d'un film
- ✓ 2 octobre : diffusion d'un film
- ✓ 9 octobre  
Thé dansant « automnal »
- ✓ 19 octobre : repas des anciens
- ✓ 18 novembre : diffusion d'un film
- ✓ 29 novembre  
Distribution des colis de Noël
- ✓ 16 décembre : diffusion d'un film

Mais aussi,

Gymnase de la Coudraye  
✓ 26 février : après-midi crêpes

Parc de Bel Air  
✓ 18 juin : pique-nique

Salle Guy Poulin  
✓ 11 septembre : repas partagé



Carte ancienne de la Route de la Soie

## Il a pédalé sur la Route de la Soie

Le défi est arrivé par hasard dans la conscience de Pascal Adam. C'est en ayant le désir de retourner sans prendre l'avion, à Hong Kong, là où il avait vécu quelques années plus tôt, que l'Ingréen s'est élancé en vélo pour traverser une partie du globe. Récit.

Infatigable et challengeur dans l'âme, Pascal Adam n'était pas un cycliste invétéré. Mais, après de nombreux voyages dans sa vie, qui l'ont amené à s'engager dans la direction d'écoles françaises aux quatre coins de la planète, c'est à vélo qu'il décide de prendre la route. Il est alors à la retraite depuis 2021 et a établi son camp de base à Ingré, comme toujours. « Mes grands-parents y habitaient et m'ont élevé jusqu'à l'âge de dix ans », confie-t-il. « J'occupe encore aujourd'hui leur maison, ma maison d'enfance ».

Attiré par les longs périple en vélo en solitaire, il souhaite retourner à Hong Kong, où il fut directeur de l'école française de 2011 à 2015. « Ma fille souhaitait y aller avec moi, alors je lui ai proposé, mi-sérieux, mi-amusé, qu'on s'y retrouve. Elle prendrait l'avion, moi, le vélo », poursuit le voyageur. L'aventure était lancée.

### Immersion en Turquie puis en Iran

Se faisant la main sur les bords de Loire jusqu'à sa source à vélo en 2021, Pascal Adam se découvre une passion pour l'exercice, « la lenteur, la simplicité, l'incertitude,

l'effort, la solitude », énumère-t-il avec une profonde envie de se confronter à « l'inconnu ». Il part le 20 mars 2024, avec l'objectif peu précis d'arriver en Chine en octobre. D'Ingré, Pascal Adam prend la direction de l'Autriche, la Hongrie, la Serbie, la Croatie, la Roumanie, la Bulgarie et bifurque vers la Turquie. À Istanbul, il se pose quelques jours. Cette ville interpelle le cycliste : « elle est tentaculaire, bouillonnante, mais où les rares cyclistes sont des intrus pour des automobilistes indisciplinés et dangereux ». Après beaucoup d'émerveillement, Pascal Adam s'engage vers l'Iran où il découvre un peuple courageux et accueillant. Cette étape le marque également, profondément.

### Quand le demi-tour s'impose

De Téhéran, l'itinéraire se corse pour des raisons de visa. Il prend l'avion pour se rendre en Ouzbékistan, où il pédale jusqu'à Samarcande avant de poursuivre vers le Tadjikistan. Là, la Route de la soie devient la Pamir Highway, l'une des routes les plus hautes et périlleuses du monde. Il côtoie un groupe de jeunes cyclistes pendant quelques jours mais, avec la

fatigue accumulée et les difficultés croissantes pour se ravitailler dans ce massif montagneux désertique, un beau matin, Pascal Adam décide de faire demi-tour. Et de rentrer, à Ingré, fin juillet.

Peu déçu de ce retour anticipé, surtout fier d'avoir parcouru 7.500 km en un peu plus de 4 mois, Pascal Adam revient avec des images plein la tête. Des souvenirs plus que marquants, des habitudes à jamais changées, le goût indéfectible d'une liberté extrême. Si la perspective d'une nouvelle aventure n'est pas encore formalisée, les Ingréennes et Ingréens ne sont pas à l'abri de revoir Pascal Adam partir pour de nouvelles explorations.

[www.polarsteps.com/pascalam](http://www.polarsteps.com/pascalam)



## Majorité Municipale

Chères Ingréennes, Chers Ingréens,

Dans la vie municipale, cette période de l'année est consacrée au travail sur le projet de budget de l'année à venir.

Les récentes annonces gouvernementales nous font craindre le pire. En effet, l'État, dont la dette est abyssale et croît d'année en année, a décidé de faire porter la responsabilité de sa mauvaise gestion sur les collectivités locales.

Cette décision est inacceptable et cela pour plusieurs raisons.

- Les collectivités savent depuis longtemps que l'on ne peut engager plus de dépenses que le niveau des recettes. C'est ce que nous réussissons à faire à Ingré en ne recourant à aucun emprunt depuis seize ans et en n'augmentant pas les taux d'impôts locaux.

- Les collectivités doivent de plus en plus répondre aux besoins et attentes de nos concitoyens sur des sujets qui sont de la compétence de l'État.

L'exemple de la santé et de l'accès aux soins en est la parfaite illustration. Notre commune a dû investir dans des locaux, mettre en place des mesures d'aide à l'installation, embaucher des médecins salariés et du personnel administratif.

- Cela diminue la capacité des villes à soutenir les

projets, les écoles, les associations et affaiblit le service public qui est une des forces d'Ingré.

- Plus de 70% des investissements nationaux sont portés par les collectivités : comment soutenir l'activité économique et les emplois si, faute de moyens financiers, on ne peut plus investir ?

Les premiers chiffrages de réduction des recettes du fait des décisions de l'Etat qui, si elles devaient se concrétiser, aboutiraient à une baisse très inquiétante de recettes de l'ordre de 400 000 euros pour Ingré, d'autant que parallèlement les charges augmentent comme pour tous les ménages.

Comment poursuivre les actions ou maintenir le niveau des prestations municipales sans augmenter la pression fiscale, ce que nous nous refusons de faire depuis treize ans pour ne pas impacter un peu plus le pouvoir d'achat des Ingréennes et des Ingréens ?  
NON, les collectivités locales ne sont pas responsables du déficit public.

Que l'État revoie sa copie en matière de gestion des finances publiques sans chercher, comme il le fait, des boucs émissaires !

A quelques jours de 2025, nous vous souhaitons une bonne et heureuse année.

Le Groupe de la majorité municipale

## Minorité Municipale

Chères Ingréennes, Chers Ingréens,

Les fêtes de fin d'année se rapprochent et ces moments doivent être synonymes de joie et de rassemblement.

Notre ville se prépare à ces événements festifs et reste active.

Active par le commencement des travaux de rénovation du centre Lionel Boutrouche et de l'école de musique. Ces travaux, inscrits dans le programme de la campagne électorale d'EPRI en 2020 voient enfin le jour et nous les approuvons.

Active, par le début des travaux du centre de santé même si par un manquement de l'architecte, ceux-ci ont été retardés induisant des dépenses supplémentaires. EPRI espère que l'intéressé les remboursera.

En revanche, EPRI s'inquiète des incivilités grandissantes dans notre ville donnant un signe d'insécurité qui peut effectivement être une source d'inquiétudes pour les parents. Ces agissements peuvent être perçus comme menaçants et imprévisibles pour les enfants, contribuant ainsi à leur stress.

Une pensée également pour le collectif nuisances A10 Ingré, qui se bat face à VINCI contre les nuisances sonores de l'autoroute A10. « Qui peut vivre aujourd'hui avec une moyenne journalière de 57 décibels sur les 60 autorisées alors que l'ARS fixe une limite à 40 !? »

Quant au contexte international, nous restons conscients des défis qui marquent notre époque comme les conflits israélo-arabes ou la guerre en Ukraine. Cela doit nous rappeler combien la paix est précieuse et fragile.

Sur le plan national, l'interaction entre l'instabilité budgétaire, les positionnements anti-démocratiques de parti politique extrémiste enclin à l'apologie du terrorisme et les difficultés économiques, crée un environnement complexe où la confiance dans les institutions est érodée, entraînant une spirale descendante difficile à inverser.

Ces événements résonnent jusque dans nos vies quotidiennes, nourrissant parfois l'inquiétude et l'incertitude.

Cependant, c'est précisément dans ces instants de fêtes que nous devons puiser dans les valeurs qui nous unissent : la famille, la solidarité pour ceux qui sont dans le besoin et surtout l'espoir.

Avec toute notre amitié républicaine, EPRI vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

Vos élus : Thierry GOMES, Denis CHARRON, Benoît COQUAND, Dimitri HERVELET, Eric PERENNES  
Contact : epri.ingre@gmail.com



## 2025 : découvrir et faire ensemble !

Le passage d'une année à l'autre nourrit les espoirs de l'avenir et appelle à la découverte. Après la programmation familiale réconfortante d'« Ingré Fête Noël », 2025 laisse place à la nouveauté et au faire ensemble.

L'année commence par l'installation d'une borne nomade d'art contemporain place de la mairie ! A saison spéciale, accueil original, hors les murs, qui donne tout son sens à cette proposition. Sans les connaître au moment de la programmation, nous savons aujourd'hui que nous pourrions profiter successivement des superbes œuvres de Geoffrey Hillereau et de Lucie Antoinette. Bien située en plein cœur de la Ville, nulle doute que la Borne attirera votre curiosité.

Suivront plusieurs spectacles participatifs, comme le singulier ballet-marionnettique collectif du « Montreur », le concert-enquête jeune public « Les aventuriers de l'imaginaire perdu » et la danse improvisée de « Jogg Jogg » sur les musiques choisies par le public.

L'amour... un classique du mois de février, avec les contes de Kristof le Garff « Quand l'amour nous prend »

et le concert-humoristique « Anatole, ses plus grands succès des autres » 100% chansons d'amour. !

En mars, nous fêterons à Ingré les 10 ans de Festiv'Elles. Deux temps forts pour les droits des femmes : une ouverture magistrale avec le concert des « Levrettes de Belleville » le 1<sup>er</sup> mars et un ciné-débat « Hystero » le 8 mars.

Pour le printemps, Avril fait place à deux duos de musique, le délicat et fleuri « Zéphyr » puis « Zurma Reka » mariant sonorités slaves et créoles !

En mai, du cirque pour clôturer en fanfare la saison avec « Bingo Baraka » et le virtuose Immo, artiste franco-allemand avec « French Touch made in Germany » fêtera le mois de l'Europe à Ingré avec nous.

Et en juin notre désormais incontournable Fest'i démarra l'été, suivi d'un ciné plein air et de spectacles en extérieur en juillet et août.

Découvrir et faire ensemble, ainsi s'inscrit votre saison culturelle. Profitez-en, elle a été conçue pour vous, pour chacun, pour tous !

*Informations, programmation et billetterie sur [www.ingre.fr/culture](http://www.ingre.fr/culture)*



Photo : Bruno Van Loocke

### Zoom sur « Le Ballet du Montreur »

« Le Ballet du Montreur » est tout simplement jubilatoire ! Un duo marionnettiste/pianiste venu du Rhône crée un ballet de danse classique avec le public. Chaque personne se voit remettre une longue-vue pour admirer au mieux la chorégraphie de la petite marionnette en mousse qui danse sous les mains du marionnettiste.

Puis chacun découvre que dans ce tube se cache une marionnette identique et lumineuse. Concentrés, tenant les tiges de leur personnage, les spectateurs-acteurs apprennent « pas à pas » la chorégraphie pour se lancer au final dans un grand ballet collectif.

Ce spectacle n'est pas réservé qu'au jeune public car il s'adresse à tous, que l'on soit accompagné d'enfants ou pas. Il agit comme un révélateur du plaisir de « faire ensemble » et de découvrir la musique et la danse classique ainsi que la marionnette de façon ludique.

C'est un véritable coup de cœur pour l'équipe ! Un bon début pour commencer l'année 2025.

*Le Ballet du Montreur,  
Compagnie Le Montreur (69)  
DIMANCHE 19 JANVIER 2025 15h30  
Salle des Fêtes Jean Zay  
Tarif 12/8 € - Tout public dès 5 ans  
Jeu et manipulation : Louis-Do Bazin  
Pianiste accompagnateur :  
Jean-Pierre Caporossi ou Florian Doidy  
Mise en scène : Yves Neff*

**Billetterie sur [www.ingre.fr](http://www.ingre.fr)**

FEMMES ENGAGÉES

# FESTIV'ELLES

10 ANS

MARS  
2025

SPECTACLES  
FILMS  
EXPOSITIONS



RETROUVEZ LES VILLES PARTENAIRES SUR  
FESTIV'ELLES